Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213502016-20260428-D2026_21-DE

N° **2026 - 21**

Département
d'ILLE ET VILAINE
Arrondissement
de RENNES

Commune
de
Muël
35290

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL MUNICIPAL

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

Date de convocation : ***21 avril 2026***

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mil vingt-six le vingt-huit avril *à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrick CHENAIS, Maire de MUEL.*
Etaient présents : CHENAIS Patrick, Maire, MORICE Anne-Marie, BEDEL Pierrick, CARDINAL Françoise, MEANCE Alain, adjoints, BRIAND Claude, LEPRETRE Nathalie, THEBAULT Nicole, JOLIVET Jean-Philippe, GILLET Isabelle, DARTOIS Jérôme, GUILLARD Frédéric, DUBOST Marie-Laure, GREFFIER Nolwenn, VONE Nina
Madame MORICE Anne-Marie a été élue secrétaire de séance.

Thème : Domaine et patrimoine
Objet : Nom de rue

Monsieur le Maire fait part au Conseil qu'il serait opportun de nommer une rue de la Commune qui n'a pas de dénomination afin de faciliter la localisation des habitants.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-30 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- décide de nommer la rue de MUEL sans dénomination comme suit (copie du plan jointe) : **Impasse du Bois Hamon**
- charge Monsieur le Maire de procéder à l'enregistrement dans la base adresse nationale et à informer les administrés de cette dénomination

Certifié exécutoire
Certifié exécutoire le
Reçu en Préfecture le
Publié ou notifié le

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Patrick CHENAIS